



**HAL**  
open science

## La crémation : une pratique traditionnelle koriak

Gorbatcheva Valentina

► **To cite this version:**

Gorbatcheva Valentina. La crémation : une pratique traditionnelle koriak. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2004, IV, pp.119-125. hal-02184624

**HAL Id: hal-02184624**

**<https://hal.science/hal-02184624>**

Submitted on 16 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La crémation : une pratique traditionnelle koriak<sup>1</sup>**

Valentina Gorbatcheva (Responsable du département Sibérie, Musée d'Ethnographie des Peuples de Russie, Saint-Pétersbourg)

Les Koriaks occupent le Kamtchatka, à l'extrême est de la Sibérie. Les Koriaks du littoral sont des chasseurs de mammifères marins, tandis que ceux de l'intérieur sont renniculteurs. Ces éleveurs autrefois nomades connaissent aujourd'hui un fort degré de sédentarisation ; seuls circulent encore en toundra tout au long de l'année les pasteurs qui suivent les troupeaux domestiques. Pourtant les traditions qui accompagnent le mode de vie nomade sont très présentes et toute l'organisation du groupe s'inscrit encore dans une « culture du renne » que n'a pas effacé un christianisme très synchrétique. Ainsi, à la mort d'un des leurs, les Koriaks pratiquent-ils encore le traitement du corps par crémation, sur des lieux auxquels la tradition a donné une valeur symbolique<sup>2</sup>.

### **Le mort attend**

Alors que les Koriaks du littoral plaçaient le mort, qu'il était obligatoire de dévêtir complètement, sur le lit qui lui avait appartenu, les éleveurs le plaçaient à l'endroit du *polog*. Cette chambre close était préalablement démontée et la peau, qui lui avait servi de lit pendant sa vie, était étendue sous lui, face drayée tournée vers le haut, à fin que, dans monde des morts, il dormît sur la partie laineuse. On le recouvrait d'une couverture de fourrure, poils vers le haut, y compris la tête tournée vers la sortie, vers « le chemin », car s'il avait regardé les vivants, il aurait pu « prendre » l'un d'entre eux avec lui.

Le défunt restait ainsi deux jours dans sa demeure, pendant lesquels les habitants du village ou du campement lui rendaient visite, le traitant comme s'il s'agissait d'un être vivant. Quand ils se mettaient à table, ils disposaient à son chevet du thé et d'autres produits, considérant qu'il participait à tous les jeux auxquels se livrait l'assistance.

Chez les Koriaks, jusqu'à la crémation du défunt, il était sévèrement défendu de prendre part à la production, ni de faire quoi que ce soit en matière d'économie. Arrivé dans le monde supérieur, le mort pouvait attirer l'attention sur un homme qui aurait transgressé un interdit et dire toute ce qu'on avait réuni contre lui

### **Préparation du vêtement funéraire**

Tandis que les hommes et la jeunesse « distraient » le défunt, les femmes lui confectionnaient un vêtement funéraire. En principe, chacun possédait de son vivant un vêtement préparé, mais ce dernier ne devait pas être fini parce que, prêt à l'emploi, il entraînait une mort précoce. Alors, manquaient la lisière du capuchon et du bas de la *kuhlianka*<sup>3</sup>, la courroie du capuchon dont on le couvrait, les morceaux de fourrure de renne destinés à la partie supérieure de son visage, de même que, sur les manches, la poitrine et le dos du

---

<sup>1</sup> Par cette conférence, Valentina Gorbacheva a bien voulu nous présenter en avant-première, à notre demande, la partie proprement funéraire d'un important travail d'ensemble sur la maladie et la mort chez les Koriaks. Le présent résumé a été rédigé par Claudine Karlin à partir de la traduction réalisée par Christian Malet, directeur de la revue *Boréales*. Les notes et les intertitres sont du traducteur ou des auteurs du résumé.

Le travail intégral de Valentina Gorbacheva, de portée beaucoup plus vaste et accompagné d'illustrations, est en cours de publication dans la revue *Boréales*.

<sup>2</sup> Cette introduction a été ajoutée par nous.

<sup>3</sup> *Kuhlianka*, tunique, en fourrure de renne, en forme de cuculle, avec capuchon, généralement teintée en rouge à l'écorce d'aune.

vêtement, les ornements qui symbolisaient la lune, les pendentifs en fourrure de jeune phoque teintée en rouge, les perles de verre. D'après les données de V. I. Jochelson, on ne cousait pas non plus les semelles des chaussures ; une chaussure mortuaire vue chez les Koriaks par l'auteur avait une semelle, mais on y avait pratiqué en la perforant un petit orifice — « pour la santé ».

Nul ne devait voir la femme coudre ces vêtements funéraires, préparés ou non du vivant, au risque d'entraîner la mort d'un des membres de la famille. C'est pourquoi elle s'efforçait de travailler quand il n'y avait personne dans l'habitation ou alors dans le polog soigneusement clos. Elle ne cousait que pendant la première moitié de la journée, l'exécution de ce travail au cours de l'après-midi — surtout lors du coucher du soleil — entraînant pour les Koriaks, une perte de la vision.

Pour la confection de ces vêtements funéraires, on utilisait la fourrure des rennes personnels ou d'un parent proche, tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Néanmoins, les Koriaks emploient de plus en plus souvent des peaux sombres. Certains vêtements funéraires présentaient une queue en bas du dos : à l'arrivée du défunt dans l'au-delà, les ancêtres venus l'accueillir le prenaient par cette queue pour l'entraîner dans une danse. Pantalons et chaussures, faits en peau blanche, décorés de patchworks de fourrure et de franges de couleurs variées, différaient, pour les hommes, de ceux portés de leur vivant : jambes de pantalon plus longues et tiges de soulier plus courtes convenaient mieux pour la course organisée dans le monde de l'au-delà à l'attention des nouveaux arrivants. La combinaison funéraire féminine se distinguait à peine de l'habituelle. On s'efforçait de confectionner un beau vêtement pour le défunt afin qu'il ne soit pas fâché contre ses parents.

Cependant, la finition des habits funéraires était grossière parce qu'on prétendait qu'une fois dans le monde des morts, elle se transformerait et deviendrait fine et élégante. On ne faisait pas de nœud avec le fil et si l'on utilisait en guise de vêtement funéraire un habit usagé, on en coupait les nœuds. On finissait enfin de coudre le vêtement pendant que le défunt attendait dans sa demeure.

Aux habits funéraires était liée toute une série d'interdits : on ne devait ni donner ni vendre ce qui avait été préparé pour habiller un mort, car l'habit était lié à son propriétaire. Aussi, en cas de décès d'un homme loin de sa résidence familiale, les parents se débarrassaient-ils de son habit, l'incinérant sur un petit bûcher, comme s'ils l'envoyaient à sa suite.

### **Le mort est habillé**

Tôt le matin, le jour des funérailles, quatre parentes préparaient le défunt « pour le voyage », mais ne lui mettaient que le vêtement du haut. On prenait une couverture ou un couvre-lit de la taille de l'habit. Les bottes et les moufles étaient mises de travers et on veillait à ce que sa main n'ait pas le poing serré, ce qui aurait signifié qu'il voulait emmener avec lui quelqu'un de son entourage. On attachait le corps avec une courroie à l'extrémité de laquelle, près du cou, on avait fait des nœuds dont le nombre dépendait du nombre de membres de la famille. Avant la levée du corps, on coupait les nœuds en n'en laissant qu'un seul, indiquant que le mort restait seul.

Une fois mis les habits funéraires commençaient les adieux au défunt, qu'on enjambait et frappait avec le pied droit comme pour l'écarter. Ensuite, par l'arrière de la *yaranga*<sup>4</sup>, on sortait le corps du mort qu'on étendait sur un traîneau neuf. Les Koriaks de la côte tiraient eux-mêmes le traîneau, les renniculteurs y attelaient deux rennes désignés par le défunt grâce à la divination. Pour le traîneau, on prenait deux perches de l'armature de sa *yaranga*. Puis on le transportait sur le lieu des funérailles.

On abattait alors les rennes de trait du mort, déterminant, d'après leurs convulsions, s'ils étaient bien partis dans le monde des trépassés.

### **Préparation du bûcher**

La crémation est le procédé fondamental de traitement du corps chez les Koriaks depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le parent le plus âgé du défunt organisait la mise en place du bûcher dont la hauteur atteignait deux à trois mètres et pour lequel on observait des règles précises. Les hommes ramassaient des bois de cèdre qu'ils déterraient avec les racines, puis les disposaient et les tassaient parallèlement. On mettait les grosses branches en périphérie et les plus fines à l'intérieur pour que la crémation fût complète. Les Koriaks de la côte mêlaient au bûcher, à la place de cèdre, une nageoire de leurs bateaux. Chaque assistant plaçait le rondin qu'il avait apporté sur le lieu de crémation.

---

<sup>4</sup> *Yaranga* : tente circulaire à voûte hémisphérique et couverture en peau de renne typique de l'est de la Sibérie.

Devant le bûcher, sur le sol, on posait un saucisson rituel fait d'un morceau de panse bourrée de moelle et de graisse d'un renne. Côté ouest, près du défunt étendu, visage recouvert, sur son traîneau ou sa peau de renne, les femmes âgées et les proches parentes bavardaient et riaient ; pleurer n'était pas autorisé ici.

### Préparation du mort

Le bûcher prêt, on découvrait quelques instants le visage du mort en disant : « *Va et ne te retourne pas* ». Deux parents ou plus généralement deux femmes qui n'appartenaient pas à la parentèle et qu'on appelle « les corbeaux » montaient alors sur le bûcher, à côté du défunt. Des manches d'herbe tressée sur les avant-bras, de la mousse dans la bouche, elles simulaient ces oiseaux. Elles coupaient la courroie qui attachait le défunt et la jetaient à côté du bûcher. Puis, soulevant la *kuhlianka* du mort, elles prenaient son couteau et lui taillaient le ventre pour conserver les viscères, faute de quoi la réincarnation aurait pu être entravée. Certains Koriaks bourraient le ventre ouvert de celui qui était mort de maladie. D'autres, avant la crémation, taillaient le cadavre entier. D'autres enfin, pour que le corps ne se recroquevillât pas, coupaient les tendons des mains et des pieds.

Lorsque les « corbeaux » avaient achevé leurs activités rituelles auprès du défunt, on déposait sur le bûcher des choses qui lui avaient appartenu : le traîneau, « *l'arc et les flèches, le javelot, les skis, le couteau, le briquet, le silex et l'amadou... tout ce qu'il possédait par nécessité* ». Les femmes « *donnaient le grattoir pour corroyer la peau, la planche de coupe, l'étui à aiguilles, le dé à coudre et les autres objets d'usage personnel. Les tout petits enfants recevaient des jouets, des canifs, des grattoirs et des objets utilisés par les adultes* ». Tout ce qu'on expédiait avec le mort, « *on considérait que c'était pour le vivant et non pour l'incinéré...* ».

Avant la crémation, on attachait aux mains des hommes et des femmes un morceau de *youkola*<sup>5</sup> ou on leur donnait un os de renne ou encore on leur attachait à la ceinture une petite croix, faite de deux bâtonnets de bois assemblés par un fil rouge. Les Koriaks croyaient que la première rencontre du défunt était les chiens offerts en sacrifice à l'Être suprême, qui vivent dans la demeure commune construite par les trépassés. Toujours devant l'entrée, ils ne laissaient pas passer un homme qui pendant sa vie aurait maltraité les chiens. En leur lançant le *youkola*, l'os ou la croix de bois, le défunt gardait une chance de franchir l'« obstacle ».

Avec le défunt, on envoyait aussi des cadeaux pour les parents trépassés : sucre, thé, tabac, viande et graisse de renne, amanite tue-mouche pour ceux qui en avaient consommé de leur vivant. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'inventaire se composait aussi d'objets de première nécessité, comme gobelets ou couteaux. L'importance de l'assortiment était fixée par la famille du mort. Une clochette servait à soutenir la marche du défunt et l'avertissait qu'un « vivant » s'approchait. Cependant, on ne pouvait pas envoyer de vêtements ni rien qui soit lié à la production.

### La crémation

Une fois toutes les choses nécessaires à la vie ultérieure du mort déposées sur le bûcher, des membres de l'assistance, le plus souvent parents masculins, allumaient les branches ou les copeaux de cèdre qu'ils avaient apportés et les présentaient au bûcher funéraire. En approchant les copeaux enflammés, ils demandaient : « *Vivrai-je longtemps ?* » Si les copeaux ne s'éteignaient pas, cela augurait de longues années de vie en bonne santé. Si l'un des côtés du bûcher ne prenait pas feu, certains considéraient que le défunt ne voulait pas que l'homme qui se tenait de ce côté participe à sa crémation.

Tant que le bûcher n'avait pas commencé de brûler, les « corbeaux » ne quittaient pas le défunt qui en « se levant » pouvait porter préjudice à l'entourage. Ce n'est qu'à l'apparition de la fumée qu'elles ôtaient de leur ceinture et des manches de leur vêtement les bandes d'herbe, extrayaient la mousse de leur bouche et déposaient le tout sur le bûcher.

En sautant du bûcher, elles s'adressaient au mort : « *Ne te lève pas, nous sommes avec toi !* » et criaient : « *Croa, croa...* » en imitant le corbeau. Restant à proximité du bûcher flambant, elles se secouaient les unes les autres à l'aide d'une petite branche, « se purifiant » des esprits malfaisants qui, à travers elles, pouvaient atteindre les êtres vivants. Après la « purification », elles jetaient la branche dans le bûcher embrasé.

En observant la crémation, les assistants mangeaient la viande des rennes abattus pour le défunt, l'amanite apportée, etc. Les femmes chantaient en répétant des sons monotones : « *ko, ko, ko...* ». Pendant le repas, elles se comportaient comme si elles se trouvaient, non pas à des funérailles, mais à un repas de

---

<sup>5</sup> *Youkola* : poisson séché au soleil et qui sert d'aliment d'appoint.

famille. Il avait été sévèrement défendu aux enfants de regarder le bûcher, car le défunt n'aurait alors pas voulu quitter les vivants. Les autres, en regardant le bûcher brûler, déterminaient si c'était leur mort ou non que l'homme avait reconnu. La combustion rapide du vêtement funéraire était considérée comme un bon signe, indiquant que l'homme était mort de sa bonne mort et qu'il avait quitté les siens en emportant ses habits. Les Koriaks appréciaient différemment les mouvements des pieds et des mains du mort ; pour les uns, si les mains et les pieds ne bougeaient pas pendant la crémation, c'était que l'homme était mort de sa bonne mort ; d'autres voyaient dans les mouvements, avec la première fumée du bûcher, que le défunt s'en était allé en haut dans le royaume des morts.

### Le monde de l'au-delà

Des sources anciennes indiquent que les Koriak « *pensaient que leurs trépassés vivaient dans les cieux après leur mort, soi-disant comme on vivait sur terre.* » La notion d'une transmigration des morts dans un monde supérieur s'est conservée jusqu'à nos jours dans la conscience de personnes d'un certain âge.

Les éleveurs de rennes appellent ce monde « les ancêtres », et parce qu'il est situé dans le nord le défunt porte toujours des vêtements d'hiver. Les étincelles du bûcher funéraire sont interprétées comme une froide tempête de neige qui surprend le défunt sur la route. Pour se protéger du froid, il couvrait son visage de son plastron et sa capuche et il serrait les liens des manches de son habit.

Avant d'atteindre le monde de l'au-delà, en traversant le « bourg » où vivaient les chiens, le défunt devait en amadouer les habitants. Dans le monde des ancêtres, il rencontrait des « gens » qui, avec une lance, pratiquaient une légère incision au visage de quiconque ne portait pas de tatouage. Chez les Koriaks, il existait deux types de tatouage, réalisés à l'aide d'une fine aiguillée de fils en tendon de renne ou de cheveux de femme, qu'on enduisait de charbon concassé mêlé de graisse et qu'on faisait passer dans la peau comme pour la coudre. Le premier était censé « protéger » hommes et femmes contre les esprits maléfiques. Le second constituait un ornement féminin. D'après un informateur, le tatouage « protège » le mort contre les morsures des chiens du monde de l'au-delà et lui donne la possibilité d'atteindre ses ancêtres koriaks.

Pour le nouveau venu, les ancêtres organisaient des courses à dos de renne, des combats, jouaient au handball. S'étant saisis de la queue de son vêtement funéraire, les gens du monde d'en haut dansaient avec lui puis le conduisaient à la demeure de ses parents. Ils le régalaient, le questionnaient sur la vie sur terre et s'inquiétaient de savoir qui serait du prochain voyage au pays des morts.

Dans le monde des ancêtres, les Koriaks trépassés mènent le même mode de vie que sur la terre, conduisant à paître les rennes que leurs parents vivants ont abattus. Ils ont des *yaranga* construites avec les branches d'aulne placées sous le corps du défunt dans le bûcher funéraire lors de la crémation. Par rapport au monde des vivants, tout est inversé : quand c'est le jour sur la terre, c'est la nuit dans le monde des morts ; arrivé vieux, on devient jeune, alors qu'un jeune mort lui, devient vieux ; les choses de petite taille que le défunt « a emportées » avec lui se transforment en grandes choses. Dans ce monde, les gens ne sont jamais malades et ne meurent pas. Ils passent leur temps à se divertir avec des concours et des jeux. La nouvelle arrivée de parents décédés leur procure une joie particulière. La présence d'une aurore boréale en hiver indiquait aux Koriaks qu'un membre de leur tribu était mort et qu'en son honneur, les « gens » du monde d'en haut organisaient des épreuves — combats, jeux de ballon, etc. Une aurore boréale vive annonçait la mort d'un homme riche ou qui l'avait été.

### Protection des vivants

La mort était donc perçue par les Koriaks comme un « passage » de l'homme vers un nouveau domicile, où sa vie se poursuivait dans un environnement de parents trépassés. L'attitude envers le défunt était double : d'un côté, et jusqu'à la crémation, on le traitait comme s'il était encore vivant ; en le mettant « sur la route », on lui fournissait tout ce qui lui était indispensable. Dans le même temps, comme on le considérait comme dangereux pour les vivants et qu'on n'excluait pas la possibilité qu'il ne se métamorphosât en mauvais esprit, en particulier s'il était mort de grave maladie, les Koriaks accomplissaient une série de rites visant à protéger les vivants des morts.

On veillait, avec une sévérité particulière, à l'accomplissement des rites qui, succédant aux funérailles, accompagnaient le retour d'obsèques. Chez les nomades comme chez les sédentaires, au moment de partir, les personnes présentes contournaient le lieu de crémation en s'avançant contre le soleil et, s'écartant du défunt, s'efforçaient de brouiller leurs traces. Chez les renniculteurs du nord du Kamtchatka, chaque participant, en s'en allant, prenait une poignée d'herbe sèche qui symbolisait « la vitalité » de l'homme et une brindille de saule pour celle des rennes domestiques, afin que le mort ne nuise ni à ses parents, ni à son troupeau et qu'il n'emporte pas avec lui leur « force vitale ». En quittant le lieu des funérailles, ceux qui avaient assisté à la cérémonie recouvraient de branches d'aulne et de pierres le chemin qui reliait ce lieu au monde des vivants. Ailleurs, les « corbeaux » interdisaient au défunt le chemin menant au campement ou au village :

debout de chaque côté du sentier, après avoir laissé passer tous ceux qui s'en revenaient, elles jetaient des branches de saule sur le sol, en les écrasant avec des pierres. D'autres éleveurs exécutaient, non loin de la yaranga, un chien préalablement nourri avec de la graisse de renne, et l'étendaient près d'un bâton disposé à côté du chemin, le museau tourné en direction du lieu de crémation. Ce rite signifiait : « *Séparation du mort d'avec les vivants, car maintenant que le voilà mort, le voilà aussi kala* ». D'autres encore enjambaient une ligne qui, tracée transversalement sur le chemin, symbolisait « *la rivière séparant le village du lieu où l'on avait brûlé le cadavre. Après l'avoir franchie, chacun se secouait comme s'il se débarrassait de tout ce qui avait un rapport avec le défunt* ». D'autres enfin purifiaient tous ceux qui revenaient des funérailles avec des branches d'aulne auxquelles des poils de renne étaient attachés avec de l'herbe. Certains éleveurs de renne utilisaient la purification par le feu : « *on enjambait le feu et la fumée d'herbe enflammée* ».

Enfin, dans tous ces groupes koriaks, était très répandu l'usage de donner de l'eau à tous ceux qui pénétraient dans la demeure du défunt. Après le rite de purification, deux femmes se tenaient près de l'entrée ; à tous ceux qui désiraient pénétrer, elles offraient une gorgée d'eau puis en versaient sur leur dos, de sorte que c'était comme si l'on donnait à boire au défunt.

La demeure du mort était elle-même purifiée aussitôt après la levée du corps. Les rites variaient. Autrefois, les Koriaks du renne changeaient la yaranga de place, tandis que ceux du littoral sortaient le lit du défunt. C'était l'occasion de passer dans une nouvelle demeure, l'ancienne restant avec le mort. De nos jours, dans la maison, on lave obligatoirement les planchers, les meubles et tous les objets dont se servait le défunt.

Pendant un temps déterminé, qui pouvait durer trois jours, un parent ou des femmes d'un certain âge dormaient, après purification, à l'endroit où avait reposé le mort. On pouvait choisir un individu particulier, « celui qui protège », qui non seulement dormait au même endroit que le défunt, mais devait séjourner dans la maison pendant dix jours ; s'il sortait, quelqu'un le remplaçait. Dans d'autres localités, on utilisait à sa place une figurine anthropomorphe confectionnée avec de l'herbe ; ou encore, afin que la place du mort ne restât pas vide, on y attachait un chien. C'était une manière de chasser le trépassé de sa demeure en lui disant : « *Ta place est occupée, tous les esprits sont partis avec toi* ».

### Retour au lieu de crémation

Après les funérailles, il était d'usage de rendre visite au lieu de crémation. Deux hommes, le plus souvent parents éloignés, rendaient visite au défunt pendant un, voire deux ou trois jours. Ils arrivaient tôt le matin sur le lieu de la crémation, et enfouissaient les restes du corps incinéré dans la cendre ou dans une petite fosse creusée à l'endroit du bûcher qu'ils recouvraient de branches de cèdre. Les branches d'aulne empilées le jour des funérailles autour du bûcher étaient à nouveau mises en place. Certains disposaient des branches de cèdre une par une, par trois ou par quatre sur les quatre côtés « *pour qu'il n'y ait pas de courant d'air* ». Tout ce qui avait été utilisé sur le lieu des funérailles était appelé « *yaranga* » — la demeure dans laquelle les Koriaks pensaient que le défunt avait déménagé. À cet endroit, on déposait différentes denrées : graisse de renne, sucre, pain, thé, cigarettes ou tabac à chiquer destinés au défunt.

Outre cela, on pouvait placer là où se trouvait la tête du mort pendant la crémation, trois petites pierres apportées le jour des obsèques : deux d'entre elles symbolisaient les yeux, l'autre la bouche du mort.

### Le repas funéraire

Des rites particuliers étaient observés pour la confection du repas funéraire annuel, qui apparaissait comme une manifestation originale du souci que l'on avait du défunt. Les délais et la manière dont se réalisaient ces repas avaient des particularités selon les unités territoriales koriakes.

Les repas funéraires des pasteurs étaient liés à l'abattage massif de rennes pour le défunt : les éleveurs faisaient ces repas le jour précédant la fête d'automne ou la fête d'hiver. Les parents, proches et éloignés, ainsi que ceux qui avaient eu un décès dans leur famille au cours de l'année se rendaient sur le lieu de crémation. Ils apportaient avec eux des chaudrons, des théières, des gobelets et des sacs pleins de victuailles. Les femmes d'un certain âge construisaient un autel en étalant des petites pierres à côté d'un buisson de saules de faible hauteur. Le nombre des pierres dépendait de celui des morts dans la famille. On en affectait trois à chaque défunt : deux étaient appelées littéralement « les yeux de l'ancêtre » le troisième « la bouche de l'ancêtre ». Les pierres venaient du lieu où s'était déroulée la crémation du ou des morts qu'on allait célébrer. Sur les pierres, on disposait le « sacrifice » apporté par les parents.

On « régala » les défunts de *youkola* coupé en morceaux, de thé (infusé), de tabac et de cigarettes, de tabac à chiquer, etc... On tirait et on éparpillait sur les pierres une petite partie du contenu : thé infusé, cigarettes et tabac. Au moment où les jeunes femmes et les jeunes filles s'éloignaient pour aller chercher l'eau destinée à « abreuver » les rennes offerts en sacrifice et cuire la viande, les vieux et les vieilles assis près des autels prenaient ce qu'ils avaient apporté aux défunts et se servaient, mangeant les victuailles, fumant les cigarettes et le tabac, etc. On appelait cette collation offerte par le mort à ses parents vivants « la répartition ».

Lorsque que le troupeau de rennes domestiques transhumait à proximité, commençait l'un des éléments les plus importants du rite des repas funéraires, littéralement « la séparation des rennes pour les défunts ». Sur l'indication de parents âgés, les jeunes pasteurs attrapaient des rennes parmi ceux qui avaient appartenu aux défunts, et l'un des parents les égorgeait à l'aide d'un couteau ou d'une lance. On n'abattait que les rennes mâles, car les femelles, vèlant en chemin, n'auraient pas atteint le monde de l'au-delà. Après le coup fatal, l'animal devait tomber sur le flanc droit, plaie tournée vers le haut, comme pour les fêtes saisonnières. Sous sa tête, on glissait une branche de saule symbolisant l'oreiller du renne. On lui faisait boire de l'eau en l'arrosant de la tête à la queue. Une des parentes prenait le sang de la plaie et le répandait sur les pierres de l'autel.

On débitait ensuite la viande des rennes, tandis que le contenu de l'estomac et des intestins était versé dans des fosses dont le nombre dépendait de celui des familles participant au repas funéraire, afin que cela se transformât dans le monde des morts en lichen pour les rennes. Chaque famille plaçait deux trépieds distants de deux mètres et disposait à leur sommet une perche transversale. Elle y accrochait un chaudron pour la cuisson de la viande des rennes immolés. Pour un foyer de ce type, on n'allumait le feu qu'à l'aide d'allumettes ou d'un silex. Puis, quand la viande était cuite, on préparait pour les défunts une offrande à partir de petits morceaux de viande bouillie mêlés à de la triperie crue, foie, cœur, partie cartilagineuse du museau, intestins. Les parents prenaient, chacun leur tour, un peu de cette offrande qu'ils déposaient à côté des branches de saule, là où étaient disposés les autres présents faits au défunt. L'assistance mangeait le reste de la viande bouillie. Les os étaient placés dans une fosse avec le contenu de l'estomac et des intestins, et l'on veillait scrupuleusement à ce qu'il ne restât plus un seul os sur le lieu du repas funéraire ; autrement, les rennes sacrifiés n'auraient pas atteint le monde de l'au-delà. On mangeait la moelle des fémurs en en laissant une partie sur le lieu de sacrifice.

Après le repas, on partait derrière les branches d'aulne. Les femmes, au terme du partage des rennes sacrifiés, détachaient du sinciput<sup>6</sup> les bois que les hommes enfilèrent avec les plus grandes vertèbres cervicales sur des branches d'aulne sacrificielles et purificatrices dépourvues d'écorce. Ils les disposaient dans un ordre précis, commençant par les bois les plus grands avec les vertèbres cervicales, puis poursuivant par les plus petits. Chaque famille mettait les bois des rennes offerts en sacrifice pour leurs défunts sur une branche particulière. Celles sur lesquelles on avait enfilé les bois et les vertèbres symbolisaient le troupeau se rendant dans le monde des trépassés, avec les petits qui allaient devant, et les grands derrière. On les jetait ensuite à terre, orientés vers le nord, après avoir préalablement mis en dessous des lamelles de moelle osseuse provenant de fémur, afin de prévenir la maladie du sabot. Entre les rangées de bois et en partant du haut, on plaçait les branches d'aulne, les plus grandes avec les feuilles, puis une partie de ces branches était jetée dans les fosses où l'on vidait aussi le bouillon de viande, à l'exception des os et du contenu viscéral. On faisait ensuite tomber les os à l'aide des branches à l'intérieur des fosses. Enfin, celles-ci étaient closes avec de l'aulne et du gazon, afin que les chiens n'empêchassent pas la renaissance des rennes dans le monde des morts. Les hommes étaient chargés d'enfiler les bois sur les branches, de leur rangement et de la fermeture des fosses. Les femmes, elles, après avoir accompli toutes les opérations rituelles, partageaient la viande crue restante entre les assistants qui l'emportaient chez eux. Les parents de ceux que l'on avait célébrés en prenaient moins que les autres, et le plus souvent d'ailleurs, n'en prenaient pas du tout. Chacun, en partant, cassait une branchette des saules de l'autel, afin que les défunts n'emportent pas avec eux d'autres rennes appartenant à leurs parents vivants. On attachait ces branchettes de saule, « la vitalité des rennes », au trousseau des « gardiens » qui prenaient les rennes sous leur protection. Seul le foie était donné aux chiens présents sur le lieu du repas funéraire.

Dès le crépuscule, les défunts que l'on avait honorés emportaient ce qui était resté près des autels. Pour eux, le jour commençait, et ils pouvaient manger tout ce que leurs parents leur avaient apporté. On estimait que les repas funéraires pour le défunt étaient pleinement accomplis lorsqu'on avait abattu trois rennes, dont un d'attelage. Si, lors des repas funéraires d'automne, on avait abattu moins de bêtes, il incombait aux renniculteurs de les « rendre » au défunt en décembre dans des repas organisés avant les fêtes d'hiver.

---

<sup>6</sup> Littéralement : « des os syncipitaux du crâne », le terme sinciput est peu usité en anatomie. Il correspond ici chez le renne au vertex, ou sommet du crâne formé par la réunion des deux pariétaux.

### **Synchrétisme des rituels**

Dans les groupes méridionaux des Koriaks du littoral, baptisés au XVII<sup>e</sup> siècle, les rites orthodoxes pour les funérailles étaient spécifiques, car certains éléments du rituel traditionnel s'étaient introduits dans la nouvelle pratique. En dépit du fait que, du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, on ait enseveli les morts dans la terre, selon le rite chrétien, on leur fournissait tout ce qui leur était nécessaire pour une vie future, mettant dans le tombeau un gobelet, une théière, le vêtement funéraire national si le défunt portait un costume de travail, un couteau, un porte-aiguille, des restes de fourrures de vêtement funéraire, un traîneau démonté. La conservation de ces rites s'explique, visiblement, par le fait que l'enseignement chrétien ne contredit pas les représentations Koriaks sur la continuité de la vie et la transmigration des morts dans l'autre monde. Parfois, lors de l'accomplissement des rites orthodoxes, on jetait dans la tombe, sur le cercueil, une branche de cèdre et une allumette enflammée ce qui semble témoigner de l'existence, dans le passé, d'une crémation des cadavres chez les Koriaks côtiers. D'une manière générale, cette orthodoxie pénétra faiblement la conscience des Koriaks baptisés, et, en l'absence de missionnaire ou de représentant de l'administration russe, ils brûlaient leurs morts comme autrefois. Avant de brûler un défunt, les Alioutors disposaient une croix sur le bûcher, puis ils l'enlevaient et après l'incinération, la remplaçaient sur le lieu de crémation.

### **Relation des vivants et des morts dans le temps**

Habituellement, on rendait visite à la tombe un mois plus tard, quarante jours après et au bout d'un an. Tout le rite consacré au souvenir du défunt consistait à lui laisser des denrées alimentaires, du tabac, une cigarette. Au bout d'un an à partir du jour du décès, les visites à la tombe cessaient.

Le lieu de sépulture ou de crémation devenait sacré. L'endroit où l'on avait enterré un homme dont la mort avait été pénible était considéré comme le refuge des esprits malveillants et on s'efforçait de l'éviter. En passant devant les lieux de sépulture ou de crémation des morts, on laissait toujours quelque chose, graisse de renne, tabac ou cigarettes. Un parent venant de loin, jetait à son arrivée ce qu'il avait avec lui en disant : « *Je suis passé et je te donne* ».

N.B. La version en ligne du présent article comportera des illustrations.